

**BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT  
FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT**

**FACILITE DES ETATS FRAGILES**



---

**UNION DES COMORES**

**PROGRAMME D'APPUI AUX REFORMES ECONOMIQUES ET  
DE GOUVERNANCE FINANCIERE (PAREGF)**

**RAPPORT D'ACHEVEMENT**

**DEPARTEMENT GOUVERNANCE ET REFORMES  
ECONOMIQUES & FINANCIERES  
Juin 2011**

## TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS .....	i
A. INFORMATIONS SUR LE PROJET ET DATES CLES.....	1
B. CONTEXTE DU PROGRAMME.....	2
C. OBJECTIF DU PROGRAMME ET CADRE LOGIQUE.....	3
D. PRODUITS ET REALISATIONS .....	6
E. CONCEPTION ET ETAT DE PREPARATION A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET .....	9
F. MISE EN ŒUVRE .....	11
G. ACHEVEMENT.....	12
H. LECONS TIREES DE L'EVALUATION.....	13
I. RESUME DES NOTES .....	14
J. TRAITEMENT .....	15
ANNEXE I : COÛT DU PROGRAMME ET FINANCEMENT PAR SOURCE	
ANNEXE II : ENTRANTS DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT	
ANNEXE III : PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS	
ANNEXE IV : LISTE DES DOCUMENTS UTILISES	

## SIGLES ET ABREVIATIONS

CAB	Cabinet
Com.Ops	Comité des Opérations
CREF	Cellule de réformes économiques et financières
DSP	Document de Stratégie Pays
EPIP	Evaluation des Politiques et des Institutions Pays
FEF	Facilité des Etats Fragiles
FMI	Fonds Monétaire International
FRPC	Facilité de Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance
GAP	Orientations Stratégiques et Plan d'action en matière de Gouvernance
GFP	Gestion des Finances Publiques
IPPTE	Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés
MFBEF	Ministère des Finances, du Budget et de l'Entrepreneuriat Féminin
NA	Non applicable
OREB	Département Régional Est, B
OSGE	Département Gouvernance et Réformes Economiques et Financières
PAREGF	Programme d'Appui aux Réformes Economiques et de Gouvernance Financière
PEFA	Public Expenditure and Financial Assessment
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme de Nations Unis pour le Développement
PR	Présidence
PRCI	Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles
SCRP	Stratégie de Croissance et de Réduction de Pauvreté
SGAG	Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement
UC	Unité de Compte

# RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJET (RAP) pour OPERATIONS D'APPUI AUX REFORMES

## A. INFORMATIONS SUR LE PROJET ET DATES CLES

### I. INFORMATIONS DE BASE

Référence du Projet : P-KM-KA0-001	Titre du Projet : Programme d'Appui aux Réformes Economiques et De Gouvernance Financière (PAREGF)	Pays : Union des Comores	
Instrument(s) de financement : Appui budgétaire général/ Don FEF N° 5900155000501		Secteur : Multisecteur : Gouvernance	Catégorie Environnementale: III
Engagement Initial: 2 millions d'UC	Montant Annulé : 0 million d'UC	Montant décaissé : 2 millions d'UC	% Décaissé : 100%
Structure des tranches : Première tranche 1 million d'UC (2009); Deuxième tranche 1 million d'UC (2010);			
Donataire : Union des Comores			
Organe(s) d'Exécution : La Cellule de suivi des réformes économiques et financières (CREF), responsable du suivi de la mise en œuvre des réformes a assuré la coordination des travaux techniques avec les structures administratives responsables de l'application des réformes et du suivi de la mise en œuvre du PAREGF. La CREF est également responsable du suivi du programme avec le FMI et avec la Banque mondiale.			
Cofinanciers et autres Partenaires Extérieurs : L'opération n'a pas été cofinancée. Cependant, elle a bénéficié des financements parallèles d'autres bailleurs : la Banque mondiale (3 million US\$ soit 2,04 millions d'UC – mi-2010) et l'Union Européenne (7,27 million d'Euro soit. 6,71 millions – 2009)			

### II. DATES CLES

Note de Concept du Projet Approuvé par Com. Ops. 25 Mars 2009	Rapport d'évaluation Approuvé par Com. Ops. 25 Mai 2009	Approbation par le Conseil d'administration: 15 Juillet 2009	
Restructuration(s) : Néant			
	Date initiale	Date effective	Ecart en termes de mois [date effective-date initiale]
ENTREE EN VIGUEUR	Août 2009	22 Juillet 2009	0
REVUE A MI-PARCOURS	Mai 2010	03-24 Avril 2010	0
CLOTURE	Décembre 2010	Décembre 2010	0
	Date prévue de décaissement	Date réelle de décaissement	Dérogation des conditions
TRANCHE 1:	Septembre 2009	29 Septembre 2009	Il n'y a eu aucune dérogation et le décaissement est intervenu dans les délais prévus.
TRANCHE 2 :	Juillet 2010	21 Décembre 2010	Il n'y a eu aucune dérogation. La finalisation du plan d'action de la mise

		en œuvre de la stratégie de gestion des finances publiques a cependant accusé un retard. Ceci a eu pour conséquence un délai de 5 mois dans le décaissement de la 2 <sup>ème</sup> tranche.
--	--	---

### III. RESUME DES NOTES

CRITERES	SOUS-CRITERES	NOTES
REALISATIONS DU PROGRAMME	Produits du projet	2
	Réalisations	1
	Respect du Calendrier	4
	<b>RENDEMENT GENERAL DU PROJET</b>	<b>2</b>
PERFORMANCE DE LA BANQUE	Conception et état de Préparation	3
	Supervision	4
	<b>PERFORMANCE GENERALE DE LA BANQUE</b>	<b>4</b>
PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	Conception et état de Préparation	3
	Exécution	3
	<b>PERFORMANCE GENERALE DE L'EMPRUNTEUR</b>	<b>3</b>

### IV. RESPONSABLES DU PROJET AU SEIN DE LA BANQUE

FONCTIONS	A L'APPROBATION	A L'ACHEVEMENT
Directeur Régional (OREB)	Mme. D. GAYE	M. S. KAYIZZI-MUGERWA
Directeur Sectoriel (OSGE)	M.G.NEGATU	M. I. LOBE NDOUMBE
Chef de division (OSGE.2)	Mme. M. KANGA	M. J. D. MUKETE
Chef de Projet (OSGE.2)	M. M. MALLBERG	M. M. MALLBERG
Chef de l'équipe du RAP		M. M. MALLBERG
Membres de l'équipe du RAP		

### B. CONTEXTE DU PROGRAMME

Le PAREGF faisait partie des premières opérations de la Banque suite à la sortie de l'Union des Comores des sanctions relatives aux arriérés en début de l'année 2009. Le programme a été conçu et exécuté en parallèle avec le projet de renforcement des capacités Institutionnelles (PRCI) financé par la Banque et d'un appui institutionnel financé par la Banque mondiale. La Banque a également financé un appui technique complémentaire dans le cadre de la préparation de la stratégie de réformes de la gestion des finances publiques (GFP) à travers la FEF. Le Programme s'inscrivait dans le cadre du premier pilier, l'assainissement du cadre macro-économique, de la stratégie d'assistance du Groupe de la Banque retenu dans le DSP-I 2009-2010. Il correspondait également au 1<sup>er</sup> axe de la SCRP-I 2006-2009, stabiliser l'économie et établir les bases pour une croissance accélérée et durable fondé sur l'équité. Au moment de la conception du PAREGF la situation macroéconomique était difficile avec une croissance faible (0,5% en 2008 et 1% en 2009) et une hausse de l'inflation (9,5% en fin 2009) notamment en raison de l'impact de la crise financière mondiale et en raison de l'impact de la crise politique que venait de traverser les Comores. Sur le plan des finances publiques, en raison des problèmes politiques et le ralentissement économique les recettes intérieures avaient décliné pour représenter 12,4% du PIB en 2008 entraînant une hausse du déficit budgétaire. Le programme visait ainsi à rapidement apporter des ressources budgétaires pour contribuer à stabiliser la situation économique et la gestion budgétaire tout en mettant en œuvre les débuts d'un programme de réformes et préparer la poursuite de la mise en œuvre des réformes. Le PAREGF a été exécuté en parallèle avec la mise en œuvre de la Facilité de Réduction de la Pauvreté et de Croissance (FRPC) appuyé par le FMI et des appuis budgétaires financés par la Banque

mondiale et par la Commission Européenne. Dans un contexte de fragilité économique et de consolidation politique, ces opérations visaient à appuyer de façon harmonisée les efforts des autorités à mettre en œuvre des réformes, d'améliorer la gouvernance et les finances publiques ainsi qu'à atteindre le point de décision IPTE, réalisé en juin 2009. Vue les priorités des autorités de relance économique, de stabilisation et d'amélioration des finances publiques tout en permettant à l'état d'assurer l'exécution de dépenses prioritaires un appui budgétaire était bien fondé. Compte tenu de l'approche coordonnée entre bailleurs et du contexte décrit ci-haut, la justification et la cohérence du programme étaient satisfaisantes.

## C. OBJECTIF DU PROGRAMME ET CADRE LOGIQUE

1. Enoncer le(s) Objectif(s) de Développement du Programme (ainsi qu'ils sont présentés dans le rapport d'évaluation)			
Le Programme d'appui aux réformes économiques et à la gouvernance financière (PAREGF) avait pour finalité de contribuer à la réduction de la pauvreté à travers une gestion plus efficace et plus efficiente des ressources publiques. Il visait spécifiquement à : (i) améliorer la gestion des finances publiques (GFP) et (ii) rationaliser le processus de réformes des finances publiques			
2. Décrire comment chaque réforme et/ou les conditions de chaque décaissement ont contribué à la réalisation des objectifs du programme de développement			
<p>Les conditions de décaissement suivantes ont eu pour effet de contribuer à la réalisation de l'objectif d'améliorer la GFP : (i) Fournir la preuve de l'adoption du Décret portant sur le Manuel des procédures destinés aux trésoreries générales des Comores ; (ii) Fournir la preuve de l'adoption du Décret portant réglementation de la dépense publique ; (iii) Fournir la preuve de l'adoption du Manuel de procédures budgétaires ; (iv) Fournir la preuve de l'adoption de l'Instruction générale portant fonctionnement du nouveau plan comptable de l'Etat à la suite du Décret portant fixation de la nomenclature comptable ; et (v) Fournir la preuve de l'adaptation du règlement de la comptabilité publique au nouveau plan comptable par une modification de l'Ordonnance portant règlement de la comptabilité publique.</p> <p>La condition « Fournir la preuve de l'élaboration et de l'adoption de la stratégie et du plan d'actions des réformes » a été une contribution importante pour l'atteinte de l'objectif de rationaliser le processus de réformes des finances publiques.</p> <p>La condition relative au maintien d'un programme avec le FMI visait à assurer la stabilité macroéconomique. En effet, les réformes mises en œuvre dans le cadre du programme du FMI (au niveau de la GFP, de la fonction publique et de l'environnement des investissements.) avaient pour objectif de promouvoir la croissance, de maintenir l'inflation à un taux raisonnable, d'augmenter les recettes fiscales, de rendre le secteur externe plus viable, de renforcer les institutions et de promouvoir la gouvernance.</p>			
3. Evaluer brièvement (deux phrases au plus) les <u>objectifs du programme</u> sous trois angles : noter l'évaluation, en utilisant l'échelle de notation fournie à l'appendice 1.			
CARACTERISTIQUES DES OBJECTIFS DU PROGRAMME	EVALUATION	NOTE	
PERTINENTS	a) Pertinent au regard des priorités de développement du pays	Les objectifs du programme étaient cohérents au regard des priorités de la SCRP – alignement avec l'axe stratégique 1 et en particulier le programme 1 de cet axe qui vise l'amélioration du fonctionnement de l'Etat et des Finances Publiques.	4
REALISABLES	b) Objectifs jugés réalisables au regard des contributions du programme et des délais envisagés.	Les deux objectifs du programme sont pertinents et réalisables au regard des contributions du programme. Ils sont toutefois très ambitieux, au regard des délais prévus et en particulier pour ce qui concerne les objectifs d'amélioration des indicateurs EPIP. L'amélioration dans les indicateurs EPIP est souvent un processus lent et l'adoption de nouveaux textes, malgré la pertinence de telles actions, n'impliquent pas nécessairement une amélioration dans les indicateurs EPIP. Dans le cas du PAREGF l'accent n'a pas été suffisamment	2

		mis sur la mise en œuvre des textes et les délais envisagés sont relativement courts.	
COHERENTS	c) Conforme à la stratégie nationale ou régionale de la Banque.	Les objectifs du programme s'inscrivaient dans le piler I du DSP-I 2009-2010, à savoir : l'assainissement du cadre macro-économique» qui identifie une réforme du système de la GFP comme priorité. Le programme était également conforme au GAP et à la stratégie à moyen terme de la Banque.	4
4. Présenter le cadre logique.			
PRODUITS		Indicateurs à mesurer (Le rapport d'évaluation n'a pas précisé les indicateurs)	
Composante 1 –Améliorer la gestion des ressources publiques			
Poursuivre la réunion mensuelle des directions budgétaires des quatre entités sous l'égide de la CREF		Compte-rendu des réunions	
Mettre en place le site web du Ministère des Finances		Le site-web est accessible via internet	
Diffuser par la presse écrite et audiovisuelle, les informations clés du budget		Copie d'extrait de presse présentant des informations clés du budget	
Elaborer, systématiquement, chaque année la lettre de cadrage macro-économique comportant les plafonds budgétaires		Copie de la lettre de cadrages macro-économiques 2009 et 2010	
Rendre opérationnel le système SYDONIA++ à Mohéli, dans les Services de Colis Postaux et dans les Unités de brigades aéroportuaires pour permettre une autonomisation des procédures douanières et une traçabilité de l'encaissement des recettes		Note de la Direction des Douanes informant le public sur l'opérationnalisation de SYDONIA++ à Mohéli, dans les Services des Colis Postaux et dans les Unités de brigades aéroportuaires	
Rendre opérationnelles les brigades mixtes afin de mutualiser les moyens de contrôle et de recouvrement des recettes fiscales et douanières		Arrêté portant création de la brigade mixte Impôt/Douane signé	
Adopter l'Arrêté portant création du Comité de Trésorerie		Arrêté signé	
Adopter le décret portant sur le Manuel des procédures budgétaires		Arrêté signé	
Adopter le décret portant fixation de la nomenclature budgétaire harmonisée de l'Union des Comores		Décret signé	
Adopter le Manuel des procédures destiné aux trésoreries générales des Comores		Arrêté signé	
Adopter le Décret portant réglementation de la dépense publique		Décret signé	
Adopter le Décret portant établissement de la nomenclature des pièces justificatives de la dépense publique		Décret signé	
Adopter l'Instruction générale portant fonctionnement du nouveau plan comptable de l'Etat après l'adoption du Décret portant fixation de la nomenclature comptable		Décret signé	
Adapter le règlement de la comptabilité publique au nouveau plan par une modification de l'Ordonnance portant règlement de la comptabilité publique		Décret signé	
Entamer le processus de révision du Code des marchés publics		Contrat avec un consultant pour faire la révision du Code signé	
Effectuer une Etude portant clarification des missions des Organes de contrôle		Copie de l'étude	

Séparer la direction du Contrôle financier en créant une Direction générale du contrôle financier	Texte portant sur la séparation du Contrôle financier en créant une Direction Générale du Contrôle Financier	
Composante 2.- Rationaliser le processus de réformes des finances publiques		
Elaborer et adopter la stratégie et le plan d'actions de mise en œuvre des réformes	Compte rendu du Conseil de Ministre indiquant l'adoption de la stratégie et du plan d'action	
Mettre en œuvre la stratégie et le plan d'actions adoptés	Activités en cours indiquant la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action	
Réalisations attendus	Indicateurs à mesurer	
Composante 1 –Améliorer la gestion des ressources publiques		
Les dépenses exécutées correspondent aux crédits alloués dans le Budget initial	- Indicateur EPIP N° 13 passe de 2 en 2008 à 2,5 en 2009 et 3 en 2010	
La gestion des dépenses est plus efficace et plus transparente	- Indicateur EPIP N° 16 passe de 2 en 2008 à 2,5 en 2009 et 3 en 2010	
Composante 2.- Rationaliser le processus de réformes des finances publiques		
La stratégie de mise en œuvre des réformes est adoptée	- la stratégie et le plan d'actions de mise en œuvre des réformes sont adoptés en 2010	
Le plan d'actions pour améliorer l'efficacité et qualité du système de gestion des finances publiques est adopté	- la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'actions a démarrée en fin 2010	
5. Pour chaque dimension du <u>cadre logique</u> , indiquer brièvement (deux phrases au plus) à quel point le cadre logique a contribué à la réalisation des objectifs mentionnés ci-après.		
CARACTERISTIQUES DU CADRE LOGIQUE	EVALUATION	NOTE
LOGIQUE a) Prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement	L'enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement est relativement bien établi. Cependant, certaines mesures et en particulier l'adoption des arrêtés et décret ne sont que les premières étapes dans un processus de réforme. Ce n'est que si la mise en œuvre des divers textes est réelle que les objectifs de développement pourraient être atteints.	3
MESURABLE b) Enonce les objectifs et les résultats de manière mesurable et quantifiable.	Les objectifs et résultats sont pour la plupart mesurables et quantifiables. Concernant les produits, la matrice ne précise pas spécifiquement les indicateurs à mesurer mais leur formulation implique qu'il est possible, pour la plus part des produits, de les mesurer.	2
DETAILLE c) Mentionne les risques et les hypothèses clés.	Les hypothèses et risques sont dans l'ensemble clairement mentionnés dans le cadre logique et une analyse des risques est également présentée dans le texte. Des mesures de mitigation des risques sont également énumérées. Le programme a identifié le risque politique. L'analyse du risque aurait pu être enrichie par une analyse approfondie de l'économie politique du pays.	3



## D. PRODUITS ET REALISATIONS

### I. PRODUITS OBTENUS

Dans le tableau ci-dessous, évaluer les réalisations des produits par rapport aux prévisions.		
MESURES MAJEURES DE REFORMES		Score
Produits attendus	produits obtenus	
Composante 1 : Renforcer la gestion des ressources publiques		
Poursuivre la réunion mensuelle des directions budgétaires des quatre entités sous l'égide de la CREF	Les trois premiers mois du programme, des réunions ont été organisées mensuellement. Mais cette périodicité de tenue des réunions a été considérée comme trop contraignante. Les réunions ont, en conséquence, été organisées de façon trimestrielle. En total 8 réunions ont été organisées. Les réunions étaient organisées sous l'égide de la CREF.	2
Mettre en place le site web du Ministère des Finances	Le site web n'a pas été créé. Des discussions sont en cours pour voir comment mieux exploiter le site web de la Présidence et éventuellement étendre ledit site pour d'autres Ministères dont celui du Ministère des Finances, du budget et des investissements. L'absence de site web complique la mise à disposition d'informations au grand public et aux administrations (lois, textes, réglementation, etc.).	1
Diffuser par la presse écrite et audiovisuelle, les informations clés du budget	Certaines informations sont diffusées dans la presse écrite et, la plus part du temps, sous forme d'articles de presse et non sous forme de communiqués. Ainsi, très peu d'information sur le budget sont publiées et lorsque celles-ci sont publiées, ce n'est pas sous forme de communication officielle.	1
Elaborer, systématiquement, chaque année la lettre de cadrage macro-économique comportant les plafonds budgétaires	Un cadrage macro-économique est élaboré dans le cadre du programme avec le FMI. La circulaire budgétaire 2009 contient quelques informations sur le cadrage macro-économique mais la circulaire budgétaire 2011 n'en contient pas. Des plafonds budgétaires ne figurent pas dans les circulaires.	1
Rendre opérationnel le système SYDONIA++ à Mohéli, dans les services de colis postaux et dans les unités de brigades aéroportuaires pour permettre une autonomisation des procédures douanières et une traçabilité de l'encaissement des recettes	Le système SYDONIA++ n'est pas encore opérationnel à Mohéli, dans les services de colis postaux et dans les unités de brigades aéroportuaires. L'absence d'organisation administrative, le manque de financement et le manque d'espace sont les principales raisons qui ont causé la non opérationnalisation de SYDONIA++ dans les entités susmentionnées	1
Rendre opérationnelles les brigades mixtes afin de mutualiser les moyens de contrôle et de recouvrement des recettes fiscales et douanières	L'arrêté n°09/53 du 25 août 2008 a créé la brigade polyvalente Impôt/Douanes (Brigade mixte) de lutte contre l'évasion fiscale du secteur informel et formel. Durant une période d'environ 6 mois, la Brigade a été opérationnelle. Cependant, elle ne l'est plus désormais.	1
Adopter l'Arrêté portant création du Comité de trésorerie	Le décret 09-081 du 20 juillet 2009 portant institution d'un plan de trésorerie de l'Etat et la création du comité de trésorerie a été adopté. Le comité de trésorerie s'est réuni 1 fois en 2011 mais aucun plan de trésorerie n'est encore opérationnel.	3
Adopter le décret portant sur le Manuel des procédures budgétaires	Le décret n°09-082/PR du 20 juillet 2009 portant réglementation de la dépense publique a été adopté. Celui-ci indique, en son article 27, que le manuel de procédure budgétaire joint au décret fait partie intégrante du décret. Suite à l'adoption du texte, la diffusion du texte et sa mise en œuvre ont pris plus de temps que prévu. Des formations sont prévues dans le cadre des appuis institutionnels et ceci pourrait contribuer à améliorer et à accélérer la mise en œuvre du texte.	3

Adopter le décret portant fixation de la nomenclature budgétaire harmonisée de l'Union des Comores	Le décret 09-084/PR du 20 juillet 2009 portant fixation de la nomenclature budgétaire harmonisée de l'Union des Comores a été adopté. Suite à l'adoption du texte, sa diffusion et sa mise en œuvre ont été plus lentes que prévu. Des formations sont prévues dans le cadre des appuis institutionnels et ceci pourrait contribuer à améliorer et à accélérer la mise en œuvre du texte.	3
Adopter le Manuel des procédures destiné aux trésoreries générales des Comores	L'arrêté n°09-054/VP-MFBEB/CAB du 25 août 2009 portant manuel de procédures destiné aux administrations financières dont les Trésoreries Générales a été adopté. Suite à l'adoption du texte, la diffusion du texte et sa mise en œuvre a été plus lente que prévu. Des formations sont prévues dans le cadre des appuis institutionnels et ceci pourrait contribuer à améliorer et à accélérer la mise en œuvre du texte.	3
Adopter le Décret portant réglementation de la dépense publique	Le décret n°09-082/PR du 20 juillet 2009 portant réglementation de la dépense publique a été adopté. Le décret stipule la gestion de l'ouverture des crédits, l'engagement, la liquidation, l'ordonnancement, le paiement, les obligations et sanctions relatifs aux dépenses publiques aux Comores. Suite à l'adoption du texte, sa diffusion et sa mise en œuvre ont été plus lentes que prévu. Des formations sont prévues dans le cadre des appuis institutionnels et ceci pourrait contribuer à améliorer et à accélérer la mise en œuvre du texte.	3
Adopter le Décret portant établissement de la nomenclature des pièces justificatives de la dépense publique	Le décret 09-83 du 20 juillet 2009 portant établissement de la nomenclature des pièces justificatives des dépenses de l'Etat a été adopté. Suite à l'adoption du texte, sa diffusion et sa mise en œuvre ont été plus lentes que prévu. Des formations sont prévues dans le cadre des appuis institutionnels et ceci pourrait contribuer à améliorer et à accélérer la mise en œuvre du texte.	3
Adopter l'Instruction générale portant fonctionnement du nouveau plan comptable de l'Etat après l'adoption du Décret portant fixation de la nomenclature comptable	Le décret 09-084/PR du 20 juillet 2009 porte fixation de la nomenclature budgétaire harmonisée de l'Union des Comores et fixe en conséquence la nomenclature comptable. Le décret 09-83 du 20 juillet 2009 porte établissement de la nomenclature des pièces justificatives des dépenses de l'Etat. Son annexe très détaillée donne l'instruction du fonctionnement de ce plan comptable. Suite à l'adoption des textes, leur diffusion et mise en œuvre ont été plus lentes que prévu. Des formations sont prévues dans le cadre des appuis institutionnels et ceci pourrait contribuer à améliorer et à accélérer la mise en œuvre du texte.	3
Adapter le règlement de la comptabilité publique au nouveau plan par une modification de l'Ordonnance portant règlement de la comptabilité publique	L'ordonnance N°10-04/ portant nouveau plan comptable de l'Etat a été adoptée le 15 novembre 2010. Il comporte en Annexe le nouveau règlement de la comptabilité publique adapté au nouveau plan comptable de l'Etat. Suite à l'adoption du texte, sa diffusion et sa mise en œuvre ont été plus lentes que prévu. Des formations sont prévues dans le cadre des appuis institutionnels et ceci pourrait contribuer à améliorer et à accélérer la mise en œuvre du texte.	3
Entamer le processus de révision du Code des marchés publics	Un comité de réforme des marchés publics a été instauré et le comité a entamé le processus de révision du Code des marchés publics. Un assistant technique a été recruté afin de procéder à la révision du Code des marchés publics. Un projet de Code des marchés publics a été envoyé à la Banque pour observations et commentaires le 07 avril 2011	3
Effectuer une Etude portant clarification des missions des Organes de contrôle	L'étude n'a pas été réalisée.	1

Séparer la direction du Contrôle financier en créant une Direction générale du contrôle financier	La Direction du Contrôle Financier n'a pas été séparée de la Direction Générale du Budget.	1
<b>Composante 2.- Rationaliser le processus de réformes des finances publiques</b>		
Elaborer et adopter la stratégie et le plan d'actions de mise en œuvre des réformes	Une stratégie de réforme de la gestion des finances publiques et un plan d'action de mise en œuvre de la stratégie ont été élaborés. La stratégie de réforme de la gestion des finances publiques a été adoptée en Conseil de Ministres le 10 novembre 2010 (Extrait de PV du Conseil du Gouvernement 10-2010/PR/SGAG du 22 novembre 2010). Le Plan d'action de mise en œuvre de la stratégie a été adopté en Conseil de Ministres le 17 novembre 2010 (Extrait de PV du Conseil du Gouvernement 10-220/PR/SGAG du 23 novembre 2010). Le processus d'élaboration a bénéficié d'une approche participative avec les parties prenantes clés.	4
Mettre en œuvre la stratégie et le plan d'actions	La mise en œuvre de la stratégie de réforme de la gestion des finances publiques et du plan d'action de mise en œuvre de la stratégie a commencé. Plusieurs projets et programmes financés par des bailleurs (Banque mondiale, Banque africaine de développement, FMI, Commission Européenne, PNUD et la France) appuient les autorités pour renforcer les capacités institutionnelles, améliorer la gouvernance et améliorer la gestion des finances publiques. Peu d'actions ont été réalisées. Toutefois, un nombre d'actions relativement important est en cours de réalisation (56% des actions prévues sur la période 2010-2011 sont en cours de réalisation). La mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action est toutefois plus lente qu'escompté et pourrait être davantage appropriée par les institutions. Le dispositif de pilotage, de coordination et de suivi évaluation des réformes n'est pas encore au point et gagnerait à être mieux organisé.	2
<b>NOTE GENERALE DES REALISATIONS</b> [Correspond à la moyenne des notes de l'évaluation]		2
	<input type="checkbox"/>	Cocher ici pour ignorer la note calculée
<b>Donner les raisons pour lesquelles la note autocalculée a été ignorée</b>		
Inscrire la nouvelle note ou réinscrire la note auto calculée		2

## II REALISATIONS

1. En utilisant les données disponibles sur le suivi, évaluer les réalisations attendues. Importer les réalisations attendues du cadre logique présenté dans la Section C.		
<b>REALISATIONS</b>		Note de l'évaluation
Prévisions	Obtenues	
- Indicateur EPIP N° 13 passe de 2 en 2008 à 2,5 en 2009 et 3 en 2010	L'indicateur EPIP N°13 est resté au niveau 2 en 2009 et 2010	1
- Indicateur EPIP N° 16 passe de 2 en 2008 à 2,5 en 2009 et 3 en 2010	L'indicateur EPIP N°16 est resté au niveau 2 en 2009 et 2010	1
<b>NOTE GENERALE DES REALISATIONS</b> [Correspond à la moyenne des notes de l'évaluation]		1
	<input type="checkbox"/>	Cocher ici pour ignorer la note calculée
<b>Donner les raisons pour lesquelles la note autocalculée a été ignorée</b>		
Inscrire la nouvelle note ou réinscrire la note auto calculée		1

## 2. Impact sur la pauvreté et la situation sociale:

Il est difficile de mesurer l'impact du programme sur la pauvreté et la situation sociale compte tenu du fait que celui-ci s'est exécuté sur seulement deux années. Peu de données récentes existent rendant ainsi plus difficile l'évaluation de l'impact. Durant la période d'exécution du programme, les Comores ont bénéficiés d'une certaine amélioration de la croissance, qui est passée de 1,8% en 2009 à 2,1% en 2010 et d'une inflation relativement stable et inférieure à 7%. Le taux de croissance reste toutefois inférieur aux niveaux nécessaires pour qu'il y ait une réduction de pauvreté et une amélioration du développement social significative. Le PAREGF a contribué à stabiliser la situation macroéconomique et a contribué à l'atteinte du point de décision IPPTE. La mise en œuvre de l'IPPTE devrait, à terme, contribuer favorablement à la réduction de pauvreté et à améliorer la situation sociale. Les réformes appuyées à travers le PAREGF visant à améliorer la gestion des ressources publiques n'ont pas encore eu d'impact direct sur la pauvreté et le développement social. Ces réformes pourraient à terme contribuer à la mise en œuvre de politiques budgétaires plus favorables à la mise en œuvre du SCRP. Par ailleurs, en renforçant les finances publiques, le programme a contribué à consolider la stabilité politique du pays, condition nécessaire à un recul de la pauvreté et une amélioration des indicateurs sociaux.

## 3. Menaces qui pèsent sur la viabilité des réalisations obtenues.

Le PAREGF a été exécuté dans les délais et, malgré des résultats moins importants que prévu, a probablement contribué à stabiliser la situation économique et à faciliter l'exécution budgétaire. Un grand nombre de textes clés portant sur la gestion des finances publiques ont été adoptés. Plusieurs facteurs pourraient menacer la viabilité des réalisations obtenues dont : i) La longue période électorale et de transition suite aux élections Présidentielles de décembre 2010; ii) un ralentissement dans la mise en œuvre des réformes à la fois pour améliorer l'environnement des investissements, la compétitivité économique et la bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques; iii) des délais trop importants dans la mise en application des textes portant sur la gestion des finances publiques; iv) un retard dans la mise en œuvre des mesures pour atteindre le point de décision IPPTE prévu pour 2012; v) le revers de progrès en matière de maîtrise de la masse salariale survenu à la fin de l'année 2010 qui pourrait impliquer que la masse salariale atteigne 11% du PIB en 2011 et représente 76% du budget de l'Etat ce qui limite la possibilité de augmenter les dépenses pro-pauvres; vi) le faible niveau de transparence liés à la mise en œuvre des appuis financiers considérables octroyés par certains bailleurs bilatéraux, notamment le programme de citoyenneté économique et des appuis octroyés suite à la conférence de Doha; et vii) le manque de transparence dans le cadre de l'octroi récent d'un marché public dans le secteur des télécoms. L'analyse de risque du programme n'avait pas suffisamment bien pris en compte ses aspects.

## E. CONCEPTION ET ETAT DE PREPARATION A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

1. Indiquer dans quelle mesure la Banque et l'emprunteur se sont assurés que le programme tienne compte de la capacité de l'emprunteur à le mettre en œuvre, en assurant sa bonne conception et en mettant en place le dispositif requis pour l'exécution. Analyser tous les aspects liés à la conception du programme.

La préparation du programme a été faite en étroite collaboration entre la Banque, les partenaires techniques et financiers et les responsables de l'administration Comorienne concernés. Les leçons de la mise en œuvre des précédents programmes d'appui budgétaire dans des pays fragiles de la Banque et d'autres bailleurs ont été prises en compte lors de la conception et préparation du programme (notamment la nécessité de cibler les conditions de décaissements, de mettre en place des appuis techniques pour renforcer les capacités institutionnelles en parallèle et de coordonner les appuis avec les autres bailleurs). Le programme a été conçu pour être aligné avec les priorités de réformes du gouvernement. Les aspects de fragilités et de sortie de crise politiques ont été pris en compte notamment à travers la mise en place rapide de l'opération alors que les autorités avaient besoins de ressources budgétaires pour stabiliser l'économie et la gestion budgétaire. Les capacités institutionnelles du gouvernement ont également été prises en compte et la mise en place d'un projet de renforcement de capacités institutionnelles a été favorable. Toutefois, en raison d'un délai de mise en œuvre plus long des projets que les opérations à décaissement rapides, il aurait peut-être été plus favorable de mettre en place le projet avant la mise en place de l'opération d'appui budgétaire. Les mesures, et particulièrement celles déclenchant le décaissement des tranches, ont été choisies de sorte qu'elles soient réalisables dans des délais raisonnables. La conception du programme a également bénéficié d'une coordination avec les autres bailleurs budgétaires ainsi que d'un certain nombre d'études, dont notamment l'enquête PEFA réalisée en 2007. Un cadre de coordination entre les bailleurs formels et des études supplémentaires auraient probablement bénéficiés

<p>l'opération. L'analyse de risques étaient satisfaisante mais auraient pu mieux analyser le risque politique notamment son influence sur le rythme de mise en œuvre des réformes. La faible capacité institutionnelle avait été identifiée dans le cadre du programme mais le risque liée à la durée nécessaire pour améliorer les capacités institutionnelles a été sous-estimé. Le programme a probablement également sous-estimée la dimension « gestion du changement » et aurait dû mieux identifier le risque liée à l'appropriation par l'ensemble de parties prenantes des réformes à mettre en œuvre. Le programme aurait également pu mieux prendre en compte les délais nécessaires et mieux analyser les facteurs nécessaires pour l'atteinte des résultats ciblés. Enfin, le programme n'a pas inclut des mesures pour assurer une meilleure orientation des dépenses budgétaires vers des dépenses prioritaires pour la mise en œuvre du SCRP.</p>				
<p>2. Pour chaque dimension de la conception et de l'état de préparation à la mise en œuvre du projet, présenter une brève évaluation (deux phrases au plus).</p>				
ASPECTS LIES À LA CONCEPTION ET A L'ETAT DE PREPARATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET		EVALUATION		Note de l'évaluation
REALISME	a) Du fait de sa complexité, le projet est sous-tendu par une analyse de la capacité du pays et de son engagement politique.	La conception du projet lors de sa préparation a fait preuve de réalisme notamment dans le choix de conditions de décaissement de la première tranche, ce qui a permis un décaissement dans les délais de cette tranche. Le décaissement de la deuxième tranche est intervenu avec un certain retard. Le nombre total de mesures aurait pu être réduit et aurait dû être d'avantage accentué sur la mise en œuvre des textes plutôt que sur leur adoption.	2	
EVALUATION DU RISQUE ET ATTENUATION	b) La conception du programme tient suffisamment compte des risques	Les hypothèses et risques énoncés ont dans l'ensemble ont été bien pris en compte. Cependant, il n'y a pas eu d'évaluation indépendante des risques fiduciaires (passation de marchés et gestion financière) lors de la préparation ou de l'évaluation du programme et certains risques auraient pu être mieux analysés.	2	
UTILISATION DES SYSTEMES DU PAYS	c) Les systèmes de passation des marchés, de gestion financière, de suivi et/ou autres sont fondés sur des systèmes qu'utilisent déjà le gouvernement et/ou d'autres partenaires	S'agissant d'un appui budgétaire, les systèmes du pays ont été utilisés.	4	
Pour les dimensions ci-après, attribuer des notes d'évaluation distinctes pour la performance de la Banque et la performance de l'emprunteur :			Note de l'évaluation	
			Banque	Emprunteur
CLARTE	d) Les responsabilités en ce qui concerne la mise en œuvre du programme sont clairement définies.	Les responsabilités pour la mise en œuvre du programme ont été clairement définies dans le rapport d'évaluation	3	3
PREPARATION AU SUIVI	e) Les indicateurs et le plan de suivi sont adoptés.	Les indicateurs et le plan de suivi ont été adoptés	3	3
DONNEES DE REFERENCE	f) Les données de référence étaient disponibles au moment de la conception du programme	Les données de références utilisées dans le cadre logique étaient disponibles au moment de la conception du programme. Cependant, le manque d'étude et de données mis à	2	2

		jour ont limité le choix d'indicateurs de suivi du programme		
--	--	--	--	--

## F. MISE EN ŒUVRE

<b>1. Donner les principales caractéristiques de l'exécution du programme</b>				
Le donataire a soumis à la Banque dans les délais convenus les preuves de la réalisation de la première tranche de l'appui budgétaire. En revanche, la réalisation des conditions préalables au décaissement de la deuxième tranche a pris un certain retard et le décaissement est survenu avec 5 mois de retards – soit presque à la fin de l'année budgétaire. La mise en œuvre des mesures qui n'étaient pas des conditions de décaissements a été faible. L'unité de suivi de la mise en œuvre du PAREGF a transmis des rapports d'activités et un rapport d'audit a été transmis à la Banque. Certains rapports d'activités ont été transmis avec du retard et leur qualité aurait pu être améliorée. De plus, l'audit n'a pas été préparé selon des termes de références approuvés par la Banque.				
<b>2. Commenter le rôle des autres partenaires</b>				
Le programme n'a pas été co-financé. En revanche, il a bénéficié de financements parallèles de la part de la Banque mondiale et de la Commission Européenne qui ont également fourni une aide budgétaire au pays au cours de l'année 2009 et 2010. Au cours de l'exécution du programme, les bailleurs se sont efforcés de renforcer leur coordination.				
<b>3. Harmonisation.</b> Indiquer si la Banque s'est explicitement employée à harmoniser les instruments, systèmes et/ou approches avec les autres partenaires.				
Une dynamique favorable avec un effort de la part des bailleurs de mieux se coordonner et d'harmoniser leurs appuis est en place. La coordination reste cependant majoritairement informelle et il n'existe aucun cadre de partenariat des appuis budgétaires formels. L'absence de représentation sur place de la Banque et des autres bailleurs (la seule institution multilatérale à être représenté sur place est le Système des Nations Unis qui a pris le leadership dans l'organisation de la coordination des bailleurs) ne facilite pas la mise en place de mécanisme d'harmonisation formel.				
<b>4. Pour chaque aspect de la mise en œuvre du projet, indiquer dans quelle mesure le projet a atteint les objectifs ci-après.</b>				
<b>ASPECTS LIÉS À LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET</b>		<b>EVALUATION</b>		<b>Note de l'évaluation</b>
<b>RESPECT DU CALENDRIER</b>	a) degré de respect de la date prévue de clôture. Si l'écart à droite est: inférieur à 12, notation 4 ; entre 12.1 et 24, notation 3 ; entre 24.1 et 36, notation 2 ; Supérieur à 36.1, notation 1	Ecart en mois entre la date prévue de clôture et la date effective de clôture ou la date de réalisation de 98% de décaissement	Le décaissement de la deuxième tranche a eu lieu en Décembre 2010	4
		0		
<b>PERFORMANCE DE LA BANQUE</b>	Conformité de la Banque aux :			
	Mesures de protection environnementale	Le programme a été classé dans la catégorie III et sa mise en œuvre n'a suscité aucun problème d'ordre environnemental.		4
	Dispositions fiduciaires	Les dispositions fiduciaires étaient conformes aux règles de la Banque dans le cadre des appuis budgétaires dans des Etats Fragiles		4
	Accords conclus dans le cadre du projet	Les dispositions de l'Accord de Don ont été respectées par la Banque		4
	La supervision de la Banque a été satisfaisante en termes de dosage des compétences et de praticabilité des solutions.	La supervision du programme a été réalisée par le Task Manager, en étroite collaboration avec les autres bailleurs et le gouvernement.		3

	La surveillance de la gestion du projet par la Banque a été satisfaisante.	3 supervisions ont été réalisées durant l'exécution du programme. Les supervisions ont été coordonnées avec les autres bailleurs.	3
L'emprunteur s'est conformé aux:			
PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	Mesures de protection environnementale	Le programme a été classé dans la catégorie III et sa mise en œuvre n'a suscité aucun problème d'ordre environnemental.	4
	Dispositions fiduciaires	Un audit a été transmis à la Banque conformément à dispositions prévues dans le programme mais pas selon des termes de références de la Banque.	3
	Conditions et déclencheurs	Toutes les conditions de décaissement ont été respectées.	4
	L'emprunteur a été attentif aux conclusions et recommandations formulées de la Banque dans le cadre de sa supervision du projet	Dans l'ensemble, l'emprunteur a été relativement attentif aux conclusions et recommandations de la Banque.	3
	L'emprunteur a collecté et utilisé, pour les prises de décisions, les informations tirées du processus de suivi.	Cet aspect du rôle de l'Emprunteur dans le suivi de la mise en œuvre n'a pas toujours été satisfaisant en raison des faiblesses institutionnelles et du manque de rigueur, parfois, dans le suivi de la mise en œuvre du programme	2

## G. ACHEVEMENT

1. Le PAR a-t-il été fourni à temps, conformément à la Politique de la Banque?			
Date du dernier décaissement (date de l'annulation) MM/DD/YY	Date PAR été envoyé à pcr@afdb.org MM/DD/YY	Ecart en mois	NOTE DE L'EVALUATION (généralisé automatiquement) Si l'écart est égal ou inférieur à 6 mois, la note est de 4. Si l'écart est supérieur à 6 mois, la note est de 1.
21/12/2010	28/06/2011	6	4
<b>Décrire brièvement le processus RAP</b>			
<p>La préparation du rapport d'achèvement a été faite suite à une mission aux Comores effectuée par le task manager. La mission a duré une semaine (du 19 au 26 mars) et a coïncidé avec la mission de revue du programme du FMI. Au-delà de la collecte des informations, la mission a eu des discussions avec les entités responsables du Ministère des Finances et des autres Institutions impliquées dans l'exécution du programme. A cette occasion, la mission a pu recueillir les observations de la Cellule de coordination des appuis budgétaires sur les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du programme et sur les leçons qu'il convient de tirer aussi bien du côté de la Banque que du côté du gouvernement pour des opérations futures en matière de programme de réformes. La mission a également eu des discussions avec certains bailleurs de fonds impliqués dans l'appui budgétaire. La revue des pairs a été réalisée dans les délais. Leurs commentaires et observations ont été pris en compte et ont enrichi le rapport d'achèvement.</p>			

## H. LECONS TIREES DE L'EVALUATION

Résumer les principales leçons que la Banque et l'emprunteur peuvent éventuellement tirer des réalisations du projet.

La mise en œuvre de ce programme a été une contribution importante dans le cadre de la reprise des opérations de la Banque. Dans un contexte de fragilité et sortie de crise politique, le PAREGF a contribué à stabiliser la situation macro-économique et budgétaire. Le PAREGF a également contribué au démarrage de la mise œuvre des réformes de la gestion des finances publiques et à rationaliser la suite du processus de réforme de la gestion des finances publiques. Malgré la prise en compte du contexte fragile et d'une coordination étroite avec les autres bailleurs les objectifs visés étaient trop ambitieux et la conception du programme n'a pas suffisamment pris en compte les délais nécessaires pour la mise en œuvre des réformes. L'opération a montré que dans un tel contexte il est important de bien évaluer le niveau d'effort nécessaire pour atteindre les résultats escomptés et bien connaître les potentielles contraintes afin de fixer des objectifs réalistes. Enfin, elle a permis de montrer que les opérations d'appui budgétaire dans les Etats fragiles sont des instruments importants de dialogue pour canaliser les efforts de réformes vers les domaines jugés prioritaires et soutenir le rythme de ces réformes. La mise en œuvre d'appuis institutionnels en parallèle avec les appuis budgétaires est importante et contribue à améliorer le processus de réforme et à renforcer les capacités institutionnelles.

Les principales leçons à tirer de l'exécution de ce programme sont les suivantes : (i) dans un contexte de sortie de fragilité les instruments à décaissement rapides sont utiles pour contribuer aux efforts fait par les autorités pour la stabilisation macroéconomique et budgétaires; (ii) les interventions dans des pays fragiles doivent se faire sur des longues périodes et de préférence par des approches programmatiques; (iii) il faut procéder à une évaluation du risque fiduciaire lors de l'évaluation des prochaines opérations d'appui budgétaire afin d'identifier des mesures d'atténuations des risques appropriées; (iv) les futures opérations doivent mettre davantage l'accent sur des mesures visant à équilibrer le budget en faveur des dépenses de lutte contre la pauvreté et de préférence être mieux renseignées par des études; (v) les futures opérations doivent mieux définir les mesures à mettre en œuvre et d'avantage mettre l'accent sur la mise en œuvre de politiques et règlementations plutôt que de mettre l'accent sur l'adoption de textes et de politiques. Il est également nécessaire de mieux évaluer les délais pour la mise en œuvre des réformes et de mieux évaluer les délais nécessaires entre la mise en œuvre des réformes et leur impact sur des indicateurs de performance; (vi) dans le cadre des futures opérations la Banque devra renforcer le dialogue avec le gouvernement sur la structure et les priorités du programme pour améliorer l'appropriation du programme; (vii) la Banque doit poursuivre les efforts de coordination avec les autres bailleurs; (viii) la Banque devrait renforcer sa présence sur le terrain pour assurer un meilleur suivi de l'exécution du programme; (ix) les futures opérations devront intégrer une meilleure analyse des risques et en particulier les risques politiques et les risques liés à l'économie politique; (x) les futures opérations devront mieux intégrer les aspects relatifs à la gestion du changement dans le processus de réformes; (xi) il est urgent que les autorités comoriennes continuent les efforts de réformes visant à améliorer la gestion des finances publiques et en particulier la gestion efficace et transparente des ressources budgétaires. Afin d'augmenter les investissements, stimuler la croissance et le développement du secteur privé tout en promouvant un développement social, les autorités doivent également améliorer le climat d'investissement et le climat des affaires du secteur privé et mettre en œuvre sans délais les réformes dans le cadre de l'IPTE. Dans ce contexte il est particulièrement important que les autorités poursuivent les reformes visant à améliorer la mobilisation des ressources fiscales intérieurs et à maîtriser la masse salariale afin que des investissements dans des infrastructures économiques et conformes aux priorités du SCRP puissent être réalisés à travers le budget de l'Etat



## I. RESUME DES NOTES

Toutes les notes de l'évaluation sont automatiquement calculées par l'ordinateur à partir de la section pertinente du RAP

CRITERES	SOUS-CRITERES	Note de l'évaluation
RESULTATS DU PROJET	Produits	2
	Réalisations	1
	Respect du calendrier	4
	<b>NOTE GENERALE DES REALISATIONS DU PROJET</b>	<b>2</b>
PERFORMANCE DE LA BANQUE	Conception et état de préparation	
	Les objectifs du projet sont pertinents pour les priorités de développement du pays	4
	Les objectifs du projet sont réalisables au regard des contributions au projet et du calendrier prévisionnel	2
	Les objectifs du projet sont conformes à la stratégie nationale ou régionale de la Banque	4
	Le cadre logique prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du projet.	3
	Les objectifs et les réalisations, ainsi qu'ils sont présentés dans le cadre logique, sont mesurables et quantifiables	2
	Le cadre logique présente les risques et les hypothèses clés	3
	La capacité et l'engagement politique du pays sont à la hauteur de la complexité du projet	2
	La conception du projet contient une analyse satisfaisante des risques	2
	Les systèmes de passation des marchés, de gestion financière, de suivi et/ou autres processus sont fondés sur les systèmes qu'utilisent déjà le gouvernement et/ou d'autres partenaires.	4
	Les responsabilités en ce qui concerne l'exécution du projet sont clairement définies	3
	Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont adoptés	3
	La collecte des données de référence est achevée ou en cours	2
	<b>NOTE PARTIELLE DE LA CONCEPTION ET DE L'ETAT DE PREPARATION DU PROJET</b>	<b>3</b>
	Supervision:	
	Conformité de la Banque aux:	
	Mesures de protection environnementale	4
	Dispositions fiduciaires	4
	Accords conclus dans le cadre du projet (conditions et déclencheurs)	4
	La qualité de la supervision de la Banque a été satisfaisante en termes de dosage des compétences et de praticabilité des solutions	3
La surveillance de la gestion du projet par la Banque a été satisfaisante	3	
Le PAR a été fourni à temps	4	
<b>NOTE PARTIELLE DE LA SUPERVISION</b>	<b>4</b>	
<b>NOTE GENERALE DE LA PERFORMANCE DE LA BANQUE</b>	<b>4</b>	
PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	Les responsabilités en ce qui concerne la mise en œuvre du projet sont clairement définies	3
	Les documents requis pour la mise en œuvre (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation	3
	Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont approuvés; la collecte des données de base est achevée ou en cours	2
	<b>NOTE DE LA CONCEPTION DU PROJET ET DE SON ETAT DE PREPARATION</b>	<b>3</b>
	Mesures de protection environnementale	4

	Dispositions fiduciaires	4
	Accords conclus dans le cadre du projet (conditions et déclencheurs)	4
	L'emprunteur a été attentif aux conclusions et recommandations formulées par la Banque dans le cadre de sa supervision du projet	3
	L'emprunteur fonde ses décisions sur les informations tirées du suivi	2
	<b>NOTE PARTIELLE DE LA MISE EN ŒUVRE</b>	<b>3</b>
	<b>NOTE GENERALE DE LA PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR</b>	<b>3</b>

## J. TRAITEMENT

ETAPE	SIGNATURE ET OBSERVATIONS	DATE
Vérifié par le Chef de Division du Secteur		
Vérifié par le Directeur Régional		
Approuvé par le Directeur Sectoriel		

# ANNEXE 1

## ECHELLE DE NOTATION

NOTATION	EXPLICATION
4	Très Bien – Entièrement réalisé sans lacunes
3	Bien – Quasiment entièrement réalisé malgré quelques lacunes
2	Assez bien- Partiellement réalisé. Les lacunes et les réalisations sont globalement équilibrées.
1	Insuffisant – Réalisations très limitées et nombreuses lacunes.
NA	Non Applicable

## ANNEXES DU RAPPORT D'ACHEVEMENT DU PARE-III

### ANNEXE I : COÛT DU PROGRAMME ET FINANCEMENT PAR SOURCE

Source de financement	Montant (en millions)	Instrument de financement
BAD/FAD	2 millions d'UC	Don FEF d'appui budgétaire
Banque mondiale	3 millions US\$ soit 2,04 millions d'UC – mi-2010)	Don d'appui budgétaire
Commission Européenne	7,27 millions d'Euro soit. 6,71 millions d'UC– 2009	V-Flex



INDICATEURS	EVALUATIONS				
	RAPPORTS PRECEDENTS				Ce rapport 03.04. 2010
	---	---	13.08. 2009	19.10. 2009	
<b>A. MISE EN OEUVRE DU PROJET</b>					
Conformité avec les conditions du prêt précédentes à l'entrée en vigueur	-	-	-	3	3
Conformité avec les Conditions Générales	-	-	-	3	3
Conformité avec les Autres Conditions	-	-	-	3	3
<b>B. PERFORMANCE EN MATIERE D'ACQUISITIONS</b>					
Acquisitions de services de consultants	-	-	-		
Acquisitions de Biens et Travaux	-	-	-		
<b>C. PERFORMANCE FINANCIERE</b>					
Disponibilité de devises	-	-	-	3	3
Disponibilité de Monnaie Locale	-	-	-		
Décaissements	-	-	-	3	3
Gestion des Coûts	-	-	-		
Performance des Co-Financiers	-	-	-		
<b>D. ACTIVITES ET TRAVAUX</b>					
Respect du calendrier de mise en oeuvre	-	-	-	2	2
Performance des Consultants et de L'Assistance Technique	-	-	-		
Performance des Fournisseurs	-	-	-		
Performance de la Gestion du Projet	-	-	-		
<b>E. IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT</b>					
Probabilité d'atteindre les objectifs de développement	-	-	-	3	3
Probabilité que des avantages seront réalisés et maintenus au-delà du projet	-	-	-	3	3
La contribution probable du projet au développement	-	-	-	3	3
Taux de retour actuel	-	-	-		
<b>F. EVALUATION GLOBALE DU PROJET</b>					
Moyenne de Supervision actuelle	-	-	-	2.89	2.89
Tendance actuelle					2.89

# ANNEXE III : PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Comores: Indicateurs Economiques et Financiers, 2008-2015

	2008	2009	2010		2011	2012	2013	2014	2015
			Prog. 1 <sup>ère</sup> Rev.	Prog. Rév.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
<i>(Changement Annuel en pourcentage, sauf si contre-indication)</i>									
<b>Revenu National et prix</b>									
PIB reel	1,0	1,8	2,1	2,1	2,5	3,5	4,0	4,0	4,0
Déflateur PIB	5,5	4,6	3,8	3,8	3,3	3,1	3,1	3,3	3,3
Index des prix à la consommation (moyenne annuelle)	4,8	4,8	2,6	2,7	3,0	2,9	2,9	3,0	3,0
Index des prix à la consommation (fin d'année)	7,4	2,2	3,1	3,2	2,8	2,9	3,0	3,0	3,0
<b>Monnaie et crédit</b>									
Avoirs étrangers net	6,8	9,7	9,6	0,3	1,5	1,2	1,5	2,2	4,6
Crédit domestique	41,7	34,9	7,2	9,7	15,1	10,5	10,0	9,9	10,1
Crédit net au Gouvernement (Trésor)	31,2	13,4	28,7	-7,8	17,15	4,3	2,6	1,5	-2,6
Monnaie au sens large	11,6	13,5	7,5	12,7	8,6	7,3	7,5	7,7	7,6
Vélocité (PIB/Monnaie au sens large fin d'année)	3,5	3,3	3,3	3,3	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2
<b>Secteur Externe</b>									
Exportations f.o.b.	-55,4	93,1	17,1	14,1	13,9	8,2	7,8	7,8	7,9
Importations f.o.b.	28,5	1,6	13,1	14,4	-1,4	6,3	2,3	5,7	4,0
Volume exportation	-35,0	71,2	18,1	12,5	9,8	2,1	1,8	2,7	2,7
Volume importation	33,1	10,6	-0,8	-4,8	-7,0	4,8	-0,3	4,9	2,8
Termes de l'échange	-40,8	22,8	-13,0	-15,6	-2,1	4,5	3,1	4,2	3,8
<i>(En pourcentage du PIB sauf contre-indication)</i>									
<b>Investissement et Epargne</b>									
Investissement	14,3	12,4	16,6	17,2	17,3	18,1	19,0	19,8	20,4
Public	9,3	4,7	7,5	7,5	7,7	8,0	8,5	8,8	9,0
Privé	5,0	7,7	9,1	9,7	9,6	10,1	10,6	11,0	11,5
Epargne Brute Nationale	3,2	3,4	7,7	7,1	3,7	5,0	7,0	7,9	9,3
Publique	1,0	4,1	7,6	8,5	1,0	2,1	2,4	3,1	3,6
Privée	2,3	-0,7	0,1	-1,4	2,8	2,9	4,6	4,8	5,7
Budget du Gouvernement									
Revenu domestique	13,1	13,9	14,3	14,4	14,2	14,5	14,7	15,1	15,5
Somme dons	10,4	9,7	13,7	14,5	7,1	7,2	6,9	7,1	7,1
Somme dépenses	26,0	23,0	23,2	24,0	23,2	22,7	22,9	23,0	23,0
Dépenses courantes	16,8	18,1	15,6	16,5	15,5	14,7	14,5	14,3	14,0
Equilibre domestique primaire	-2,8	-2,6	-1,5	-1,6	-1,3	-0,5	-0,4	0,0	0,4
Changements arriérés	0,2	0,2	-7,6	-7,8	-0,4	-0,5	-0,8	-0,9	-0,8
Intérêts Etrangers	0,1	-0,1	-2,2	-2,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Domestique	0,0	0,4	-5,4	-5,4	-0,4	-0,5	-0,8	-0,9	-0,8
Equilibre globale (base liquidité)	-2,3	0,8	-2,7	-3,0	-2,2	-1,5	-2,2	-1,7	-1,2
Hors dons	-12,8	-8,9	-16,4	-17,4	-9,4	-8,7	-9,0	-8,8	-8,3
Financement									
Domestique (net)	1,2	-1,3	0,8	1,3	-0,7	-0,9	-0,8	-1,0	-0,9
Ecart de financement	0,0	0,0	3,3	2,1	2,2	2,2	2,9	2,6	2,2
<b>Secteur externe</b>									
Exports de biens et services	14,0	13,2	15,0	13,2	13,7	14,0	14,0	14,3	14,5
Importations de biens et services	48,4	47,9	50,5	50,8	47,6	47,4	45,3	44,6	43,2
Balance de paiement	-11,1	-9,0	-8,9	-10,2	-13,6	-13,1	-12,0	-11,9	-11,1
Hors transferts privés et officiels	-34,3	-34,7	-35,9	-38,1	-34,2	-33,6	-31,4	-30,4	-28,7
Dette extérieure, VAN, % du PIB	37,4	46,2	41,8	41,8	40,2	38,4	36,5	34,5	32,5
Dette extérieure, VAN, % d'exportations de biens et services	267	330	308	308	286	275	266	255	242
Service de la dette extérieure, % d'exportations de biens et services	12,2	14,3	19,5	19,5	9,7	9,1	7,8	8,3	10,3
Equilibre globale de la Balance de paiement (millions de US\$)	-15,9	30,1	-6,0	-13,7	-11,8	-12,3	-16,6	-15,2	-10,8
Dons et prêts officiels (% du PIB)	11,1	9,7	13,9	14,9	7,3	7,4	7,1	7,3	7,3
Réserves brutes internationales (fin de période)									
En millions de US\$	110,4	153,1	153,3	137,5	139,3	139,8	140,6	141,5	144,1
En mois d'importations de biens et services	5,1	7,1	6,5	6,1	6,3	6,0	5,9	5,7	5,6
Taux de change réel	122,3	122,6							
Taux de change KMF/US\$ (moyenne de la période)	334,3	353,2	360,7	383,2					
PIB, nominal (milliards de KMF)	178,0	189,6	201,0	201,0	212,7	226,8	243,3	261,4	280,8

Source : FMI, 2011

## ANNEXE IV : LISTE DES DOCUMENTS UTILISES

1. Rapport d'évaluation du PAREGF
2. Format du RAP pour les appuis budgétaires et à la balance des paiements
3. SCRP
4. Rapports de missions de préparation, d'évaluation et de supervision du PAREGF
5. Rapports du FMI
6. Rapports de la Banque mondiale
7. Note sur la mise en œuvre du PAREGF transmise par la CREF et rapports de mise en œuvre transmis par la CREF
8. Divers décrets, arrêtés, ordonnances et comptes rendus
9. Rapports de missions de préparation, d'évaluation et de supervision du PRCI